

PROJET des ECOLES

PATINOIRE SYNTHETIQUE de LANTRAC



Patinoire et base de Loisirs
La Gare
43260 LANTRAC
direction.lagare@gmail.com
04.71.03.78.71 - 09.67.15.78.71
www.lagare-patinoire.com
Responsable de site : ANDREAU Cyril

SOMMAIRE

I. Présentation du site

1/ Présentation	Page 3
2/ Accès et Parking	Page 4
3/ Tarifs et possibilités annexes	Page 5

II. Préparation du Projet

1/ En classe	Page 6
2/ Le projet pédagogique en lui-même	Page 7

III. Organisation sur place

1/ Les règles de sécurité	Page 8
2/ Découverte du site et des espaces	Page 9 / 10 / 11
3/ Connaître son équipement	Page 12 / 13
4/ Sur la piste	Page 13 / 14

IV. Activité Patinage

1/ Les fondamentaux	Page 15
2/ Les compétences à acquérir	Page 16
3/ Déroulement d'une séance	Page 17

Annexes : Séances à l'attention des professeurs des écoles

I / Présentation de « La Gare - Patinoire et Loisirs »

1/ Pourquoi « La Gare » ?

Le site de la patinoire a pour nom La Gare, car ce lieu devait être une gare faisant partie des stations de la Transcévenole, voie d'une soixantaine de kilomètres réalisée au début du XXème siècle qui devait permettre la liaison entre Aubenas et le Puy-en-Velay.

La Transcévenole a donc été réalisée en grande partie (23 km en Haute Loire) avant l'abandon du projet: de nombreux et impressionnants ouvrages dont des viaducs, des tunnels, et bien sûr, des gares ... mais aucun train ne s'est jamais arrêté à la gare de Lantriac, les rails n'ayant jamais été posés.

Qu'est-ce qu'une patinoire synthétique ?

La Piste

Elle est composée de plaques de polyéthylène (PEHD), obtenues par fonte de billes qui sont ensuite compressées à chaud en très haute densité et usinées, assembler les unes aux autres par des vis en nylon sur chacun de leurs côtés.

Le patins 3 S

Principe de patinage sur roues avec un minimum de frottement entre la lame et la piste permet d'éviter l'échauffement de la lame par friction ce qui donne une sensation de glisse équivalente à 95% à celle de la glace.

Les avantages de ce système :

- Le revêtement est toujours sec et facilite ainsi l'apprentissage.
- Pas de sensation de froid et d'humidité
- Consommation d'énergie faible / quasi nul.
- Utilisation possible dans toutes les conditions météorologiques.
- 100% recyclable et non toxique.

Et les loisirs ?

Une salle pour vous accueillir, pour les pique-niques, goûters, des séances de travail, ou des activités supplémentaires (jeux en bois géant par exemple)



2/ Accès et parking

La Gare - Patinoire et Loisirs se situe à Lantriac à 15 min au Sud-Est du Puy en Velay.

L'accès est aisé en autocar.

Si vous venez des directions Le Puy/Clermont ou Yssingaux/St Julien Chapteuil/ Saint Etienne, vous devez rejoindre le lieu dit les Pandraux puis prendre la direction du Monastier sur Gazeille.

La Gare Patinoire et Loisirs se situe 1 km après les Pandraux sur la droite.



Notre Parking est grand et nous invitons les autocaristes à pénétrer dans l'enceinte du site pour déposer les enfants (par mesure de sécurité).

Ils pourront facilement y stationner et/ou y faire demi-tour.

Le personnel de la Gare - Patinoire et Loisirs vous accueillera à votre descente du car pour que nous vous expliquions le déroulement de votre activité tout en vous présentant les différents espaces.

3/ Tarifs et activités annexes

Tarifs

Scolaire Primaire : 3,5 € par élève – (matériel compris)

Scolaire Collège : 4,5 € par élève - (matériel compris)

(Tarif réduit pour les établissements scolaires résidents Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal)

1 accompagnateur gratuit pour 10 élèves.

Pas d'agrément nécessaire pour l'encadrement du patinage.

Encadrement

Sur demande il est possible de bénéficier d'un encadrement pédagogique spécifique grâce à un partenariat avec les moniteurs de l'ESF Massif du Mézenc
Idée de budget : 130 € par moniteur pour 3H d'encadrement patinoire

Activités complémentaires :

La Gare – Patinoire et Loisirs peut vous proposer sur demande une activité complémentaire soit en autonomie (jeux en bois et structure gonflable) soit en travaillant avec nos partenaires (Tir à la carabine laser, Escalade, Jeu de piste, Cani-rando, Balade avec les ânes, Sortie VTT....)

Pour tout renseignement

04.71.03.78.71

09.67.15.78.71

contact@la Gare-patinoire.fr



II /Préparation du projet

1/ Présentation en classe

Un powerpoint sera remis aux enseignants pour expliquer aux enfants les différentes étapes du projet et de l'activité.

Il reprendra globalement les points ci-dessous :

- Préparation de mon activité à la maison
- Déplacement école / la Gare – Patinoire et Loisirs
- Découverte du site
- Equipement et consignes avant de débiter l'activité
- Objectifs pédagogiques et l'activité en elle-même



2 / Le Projet pédagogique

Le projet pédagogique repose entièrement sur les fondements de l'EPS et permet de construire les 5 compétences suivantes :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps,
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils,
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités,
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière,
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

Et sera décliné en un cycle constitué de **4 champs d'apprentissage** :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- Adapter ses déplacements à des environnements variés.
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

3 formules sont proposées :

- Formule découverte sur 1 séance
- Formule initiation sur 4 séances
- Module d'apprentissage complet sur 10 séances

Toutes ces formules seront accompagnées par un dossier élaboré par le personnel de la Gare – Patinoire et Loisirs, allant de la préparation du projet jusqu'aux séances détaillées dont vous trouverez le détail en annexe de ce document.

Taux d'encadrement par classe :

Seule l'activité hockey sur glace nécessite la présence obligatoire d'un éducateur sportif agréé par l'Education Nationale (Pour l'élémentaire, jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié, agréé ou un autre enseignant).

Les activités de glisse, d'équilibre ne nécessitent pas la présence obligatoire de l'éducateur sportif et peuvent être prises en charge par l'enseignant.

Tenue exigée :

Le port du casque et protections (fournis par la patinoire), chaussettes et gants (apportés par les élèves).

III / Organisation sur place

1/ Les règles à respecter à chaque séance

Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent venir sans bijou (bagues, collier etc...), chewing-gum ou bonbons.

La température à l'intérieur de la patinoire varie entre 7 et 25°C. La tenue vestimentaire doit être adaptée en fonction de la saison.

Sécurité, plan d'évacuation

En application des circulaires E.N. : 87.124 et 65.154, les enseignants sont tenus de participer activement à la sécurité de leur classe.

Dans le cas d'une évacuation totale de l'établissement, les utilisateurs de l'établissement suivent les consignes des personnels de la patinoire.

L'évacuation de l'établissement doit être une solution ultime de mise hors de danger des occupants. A cette fin, elle ne doit pas comporter plus de dangers que l'élément qui la motive.

ACCUEIL

Le personnel de la patinoire accueille chaque groupe et les oriente vers les sanitaires puis zone de chaussage.



2/ Découverte du site et des espaces

Quand j'arrive à la Patinoire

- 1- Je vais aux toilettes car il est compliqué d'y aller une fois les patins chaussés.
- 2- Je rejoins la zone de chaussage ou un lot d'équipement de protection me sera remis.
- 3- Je retiens le numéro de mon équipement et dépose mes chaussures dans le carton.
- 4- J'enfile tous mes équipements en commençant par les coudes et les genoux. Je les enfile en passant mon bras ou ma jambe à l'intérieur de la protection.
- 5- Je chausse mes patins avec l'aide d'un adulte
- 6- J'enfile mes gants puis les protections des poignets
- 7- Je mets mon casque

Avant de quitter la zone de chaussage j'attends qu'un adulte ait vérifié l'ensemble de mon équipement et me donne le feu vert pour rejoindre la coursive.

Je n'entre pas sur la piste tant que le signal n'a pas été donné par le maître.

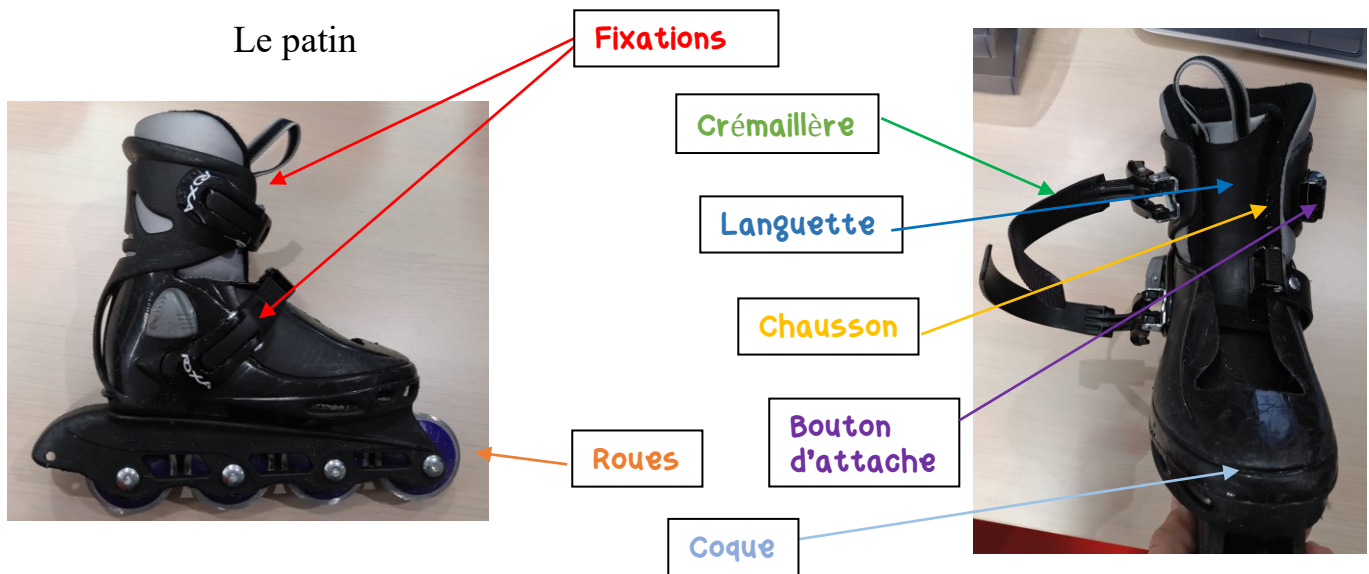
ATTENTION : Je ne dois jamais quitter les tapis caoutchouc avec mes patins.







3/ Connaître son équipement



1/ Pour ouvrir le patin, je lève les **fixations** en tirant dessus.
Puis j'appuie sur le **bouton d'attache** en tirant les crémaillères.

2/ Pour chausser le patin, je vérifie que les **fixations** soient bien à l'extérieur de mon pied afin de ne pas mélanger le pied droit avec le pied gauche.
J'enfile mon pied à l'intérieur du **chausson** en vérifiant que la **languette** reste bien à l'intérieur du **chausson**.

3/ Pour fermer le patin, je rentre la **crémaillère** sous le **bouton d'attache** et verrouille avec la **fixation** sans que cela ne me compresse le pied.

4/ Pour me déchausser, je suis l'étape 1 avant de retirer mon pied et je veille à bien laisser le **chausson** à l'intérieur du patin en ne mélangeant ma paire avec celle de mon voisin.

Les protections

Protections coudes

Je repère le point blanc sur le personnage



Protections genoux

Je repère le point blanc sur le personnage



Protections poignets



Je regarde la lettre à l'intérieur de la protection
L = Left / Gauche
R = Right / Droite
Je rentre mon pouce dans le trou et fixe les sangle/scratch

Casque



4/ SUR LA PISTE



Tous les accompagnateurs chausseront des patins.

Les parents accompagnateurs participent à l'encadrement « vie collective » tel que défini dans la circulaire du 23 septembre 1999. Ils ne peuvent en aucun cas participer à l'enseignement.

A l'ouverture de la porte par les éducateurs, les classes entrent sur la piste, avec l'accord du maître. Les élèves sont guidés par l'éducateur et vont dans la zone qui leur est dévolue.

Les enseignants veillent à ce que tous les élèves soient présents sur la piste. Ils ne doivent plus la quitter. Si toutefois un élève a besoin d'aller aux toilettes pendant la séance, il le signale à l'enseignant ou à l'éducateur. L'élève, accompagné d'un parent accompagnateur ou d'un camarade, se rendra dans les sanitaires en ayant pris le soin d'ôter ses patins en zone de chaussage.

LA SEANCE

L'enseignant ou l'éducateur garde en mémoire le nombre d'enfants dont il a la responsabilité, est responsable de son groupe et en assure la sécurité :

- connaissance du nombre d'élèves de son groupe et vérification régulière de celui-ci
- respect des consignes élémentaires de sécurité [équipement correct (chaussettes montantes, gants), ne pas quitter son équipement, ne pas s'accrocher aux autres, ne pas pousser, faire à tout moment (chute, regroupement, ...) attention à ses mains, ... ces règles d'or de l'activité devront être connues de tous les élèves]

La patinoire sera partagée en fonction de l'âge des élèves et de l'activité pratiquée. Chaque zone sera délimitée, aménagée différemment et adaptée à l'activité proprement dite.

Du petit matériel pédagogique (chaises, phoques, plots ...) sera mis à disposition des groupes, le gros matériel (parcours, ...) sera installé par le personnel de la patinoire en fonction des dispositifs prévus. L'utilisation de ce type de matériel nécessite certaines précautions : chaque enseignant et éducateur sera vigilant quant à sa bonne utilisation afin de minimiser les risques.

En cas d'urgence, au cours de la séance, un message indiquera une évacuation immédiate de la patinoire.

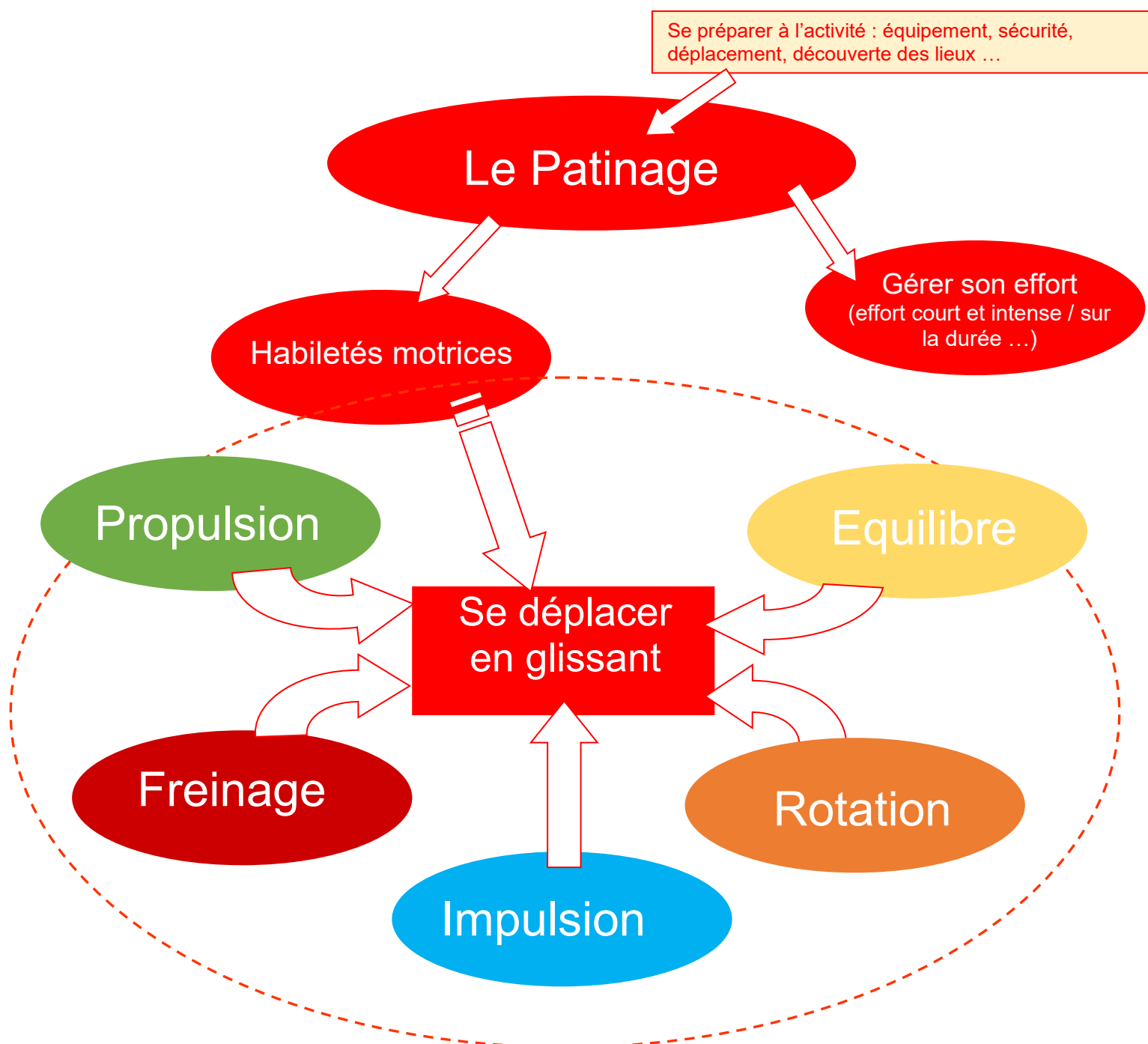
FIN DE LA SEANCE

Les élèves se rangent, sortent de la piste (attention les casques doivent être portés attachés jusqu'à la sortie effective de la piste) et se dirigent vers la zone de déchaussage.

III / L'activité

1/ LES FONDAMENTAUX

Chaque séance se repose sur les 5 composantes de l'activité présentées ci-dessous dans une démarche de progression au fur et à mesure des séances.



2/ LES COMPETENCE A ACQUERIR

	Macheur glisseur	Cycle II et III niveau 1	Cycle II et III niveau 2
EQUILIBRE	• Découverte • A quatre pattes • Tenir debout • Se pencher	• Tenir debout • Se baisser, se relever • Se tenir sur un pied	• Se tenir sur un pied • Changer de direction • Travail sur un seul appui
PROPULSION	• Marcher • Pousser • Glisser	• Poussée(carres) • Glisser • Marche arrière	• Patinage arrière • Poussée arrière • Glisse arrière • Croisés
ROTATION	• Notion d'axe du corps • Tourner autour d'un objet • Tourner autour de soi-même	• Tourner sur soi-même(en glissant sur place) • Demi tour droite et gauche • Virage droite et gauche	• Virage • passage de marche avant à marche arrière
IMPULSION	• Enjamber • Petit saut • Saut pieds joints	• Demi tour de chaque côté	• Demi tour avant arrière et arrière avant
FREINAGE	• Poussée latérale sur les carres • Début chasse neige	• Chasse neige • Début parallèle	• Parallèle • Freinage arrière

L'activité patinage sera le support de ces apprentissages en agissant sur les plans suivants :

- **Plan affectif** : appréhender un milieu qui paraît hostile (dureté) ; accepter le risque de chute, évoluer en sécurité.
- **Plan moteur** : se déplacer en glissant ; rechercher un équilibre dynamique ; développer des facteurs d'exécution (vitesse, détente)
- **Plan perceptif** : dissocier les trains et segments ; apprécier des trajectoires, des vitesses.
- **Plan relationnel** : coopérer et s'opposer.
- **Plan cognitif** : connaître le milieu physique, adapter son comportement ; aborder les activités sportives de glace ; établir des relations avec des activités abordées en classes (parler, lire et écrire).

A partir de situations d'apprentissage variées, l'enfant sera amené à acquérir les savoirs suivants :

- je glisse, je franchis des obstacles et je me rééquilibre ;
- je m'arrête dans un espace délimité ;
- je me propulse, je glisse et je crée des trajectoires variées, à vitesse variée ;
- je programme mes arrêts (anticipation et maîtrise) ;
- je suis efficace et sûr dans des situations inhabituelles et perturbantes ;
- je participe à des jeux et sports collectifs ;
- en patinant, j'exprime des sentiments ou des émotions.

3/ DEROULEMENT D'UNE SEANCE

Toutes les séances sont structurées de la même façon à savoir :

1/ Temps d'entrée dans l'activité / échauffement / prise de contact avec la piste
(Environ 10 minutes)

2/ Phase d'apprentissage sous forme d'atelier. (environ 50 minutes avec des groupes tournant sur chaque atelier soit 10 min/atelier)
On travaille ici la technique avec un niveau de difficulté crescendo au fil des séances.

Les 5 ateliers correspondent au 5 fondamentaux du patinage à savoir :
EQUILIBRE, ROTATION, FREINAGE, PROPULSION, IMPULSION

3/ Le Parcours (environ 15 minutes)
C'est « l'addition » des ateliers permettant ainsi un enchaînement des compétences acquises.

4/ Le Jeu (environ 25 minutes)
Phase de décentration et temps ludique de la séance permettant aux enfants de se concentrer non plus sur la technique et leur patin mais sur le jeu en lui-même.

5/ Phase de réinvestissement (environ 15 minutes)
Jeu collectif dans lequel les enfants deviennent acteurs les uns vis-à-vis des autres.

6/ Bilan des apprentissages (environ 5 minutes)
On échange sur ce que l'on a vécu / ce que l'on a appris

TEMPS TOTAL MOYEN D'UNE SEANCE : 2H

Toutes les séances préparées en amont par le personnel de la Gare – Patinoire et loisirs et validées par l'inspection académiques seront remises aux professeurs des écoles.

Pour tout renseignement

04.71.03.78.71
09.67.15.78.71
direction.lagare@gmail.com

